

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# RECHERCHE ACTIONS DE PRÉVENTION

---

Par Profil supprimé Postée le 26/10/2009 12:05

Je suis directeur d'un service jeunesse dans une petite commune de 2500 habitants. un bon nombre de nos jeunes ados 12-17 ans se retrouvent pour consommer du cannabis et de nombreux parents sont donc sensible à cette situation. Nous sommes en train de réfléchir à des actions à mettre en place entre Parents et Animateurs. La Municipalité est également sensible et nous souhaitons avoir votre avis sur les différentes techniques d'interventions... Avec mes remerciements.  
Génération Jeunes

---

### Mise en ligne le 28/10/2009

Bonjour,

Ce type d'action peut être mis en place à titre informatif, par exemple sur les effets et les risques éventuels d'une consommation de cannabis, mais il est aussi possible d'informer les parents sur les conduites à risques chez les adolescents, ainsi que sur des questions liées à la parentalité par exemple.

Un projet comme celui ci demande certaines compétences spécifiques, et il peut être pertinent de le mettre en place avec des professionnels qui travaillent dans ce domaine.

Vous trouverez ci dessous les coordonnées d'une structure où une équipe pluridisciplinaire a entre autres pour mission d'intervenir en matière de prévention et d'information, tant auprès des adolescents qu'auprès des parents.

Cordialement.

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### LA MAISON DES ADOLESCENTS DU RHÔNE

1 bis cours Gambetta  
69003 LYON

Tél : 04 37 23 65 03

Site web : [www.maisondesadolescentsrhone.fr](http://www.maisondesadolescentsrhone.fr)

Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h avec ou sans rendez-vous (Le mercredi de 9h à 12h avec rendez-vous uniquement) et de 14h30 à 18h avec ou sans rendez-vous Fermé au public le mardi après-midi RDV possible le mardi en fin d'après-midi

COVID -19 : Mars 2021 - accueil en présentiel dans le respect des gestes barrières - délais d'attente pouvant être de plus ou moins un mois et demi pour les nouvelles demandes - adaptation de l'équipe en fonction des situations

Voir la fiche détaillée